Alcool, drogues, sexe et migrants : le cocktail fatal à l'Occident

écrit par François des Groux | 3 septembre 2019

.

C’est un fait divers symptomatique d’un Occident déboussolé soumis à l’invasion migratoire : la mort, en Suisse, d’une transexuelle abusée par quatre migrants en rut, le tout sur fond d’alcool, de cannabis et de cocaïne.

Auparavant, il y avait eu les viols collectifs de Rotherham restés cachés et impunis par les pouvoirs publics pendant

trente ans (pour ne pas stigmatiser la communauté pakistanaise…), les agressions sexuelles du Nouvel An 2016 à Cologne, également tues par les médias et les autorités policières (pour ne pas stigmatiser les communautés nord-africaines et arabes…).

Plus récemment, il y avait eu l'agression « transphobe » de Julia par des Algériens manifestant contre… le pouvoir algérien, place de la République à Paris.

Mais outrée par certains commentaires peu amènes envers les musulmans et les maghrébins, Julia avait finalement appelé à la tolérance (pour ne pas stigmatiser l'islam et les Algériens…) : non, son agression physique et verbale n'avait *« rien à voir avec leur croyance et le fait qu'ils soient algériens ».*

Il y a peu, à Grenoble, une femme transgenre est agressée et la vidéo relayée sur les réseaux sociaux montre des hommes poursuivant leur victime en hurlant *« Sur le coran c'est un homme ! Fils de pute ! Montre ta tête, montre ta tête ! ».*

https://www.bfmtv.com/police-justice/grenoble-une-enquete-ouverte-apres-la-publication-de-videos-montrant-l-agression-d-une-femme-transgenre-1754549.html

.

Bien sûr, toujours rien à voir avec une certaine croyance et certaines communautés répète en boucle BFMTV.

Tout comme ce fait divers de mars 2018 qui a horrifié la ville de Vevey, sur le rivage suisse du lac Léman : une jeune transexuelle ivre et droguée meurt noyée après avoir été abusée par quatre requérants d'asile toxicomanes (deux Algériens, un Marocain et un Tunisien).

Les migrants incriminés contestent les faits et doivent donc être rejugés ce mois-ci.

.

Vaud – Gaëlle, morte dans le lac à Vevey: deux de ses abuseurs rejugés

La Cour d'appel pénale se penche cet après-midi sur le sort de deux des quatre agresseurs de la Valaisanne. Les recourants contestent l'incapacité de discernement et de consentement de la victime.

Le 10 mars 2018, vers 7h20, une promeneuse aperçoit près de la berge du Quai Ernest-Ansermet un corps sans vie qui flotte dans les eaux glacées du Léman. C'est celui de Gaëlle, une Valaisanne de 27 ans, qui habitait Vevey.

La veille au soir, elle avait croisé le chemin de quatre requérants d'asile de l'EVAM (Établissement vaudois d'accueil des migrants), d'abord deux en ville, puis quatre à proximité de la Buvette des bains publics et du Club d'aviron. Là où

tout s’est joué.

Abuseurs et meneur

Âgés de 26 à 32 ans, deux Algériens, un Marocain et un Tunisien en abusent au bord du lac. Trois des quatre ont eu des relations sexuelles complètes avec la jeune femme. Leurs profils ADN et leurs liquides séminaux ont parlé. Le quatrième, l’Algérien de 30 ans […] est considéré comme le meneur, le chef de groupe pour avoir incité, en ce funeste vendredi 9 mars 2018, ses acolytes à passer à l’acte en échange de drogue gratuite (cocaïne et marijuana).

3 à 4 ans et demi ferme

Le 27 mars, le Tribunal d’arrondissement de l’Est vaudois, après deux jours de procès dans la salle d’audience de l’Ordre judiciaire vaudois à Renens, a tranché et condamné les quatre Maghrébins de l’EVAM à des peines de prison ferme allant de 3 à 4 ans et demi…

«Consentante, demandeuse, allumeuse»

… Condamné à 4 ans, l’Algérien de 30 ans estime que la jeune femme était «consentante, demandeuse, insistante et allumeuse». Et que, partant, elle avait tout ou partie de son discernement, bien que particulièrement alcoolisée […] C’est lui qui sera présent cet après-midi devant la Cour d’appel pénale du Tribunal cantonal (TC) vaudois.

Suralcoolisée, surmédicamentée, surdroguée

Alcoolisée, précisément. Un moindre mot pour détailler l’état de Gaëlle au moment des faits. Gaëlle est en détresse absolue quand elle rencontre les deux premiers requérants – les deux recourants – en ville de Vevey avant de se retrouver au bord du lac. Elle vient de se disputer avec son ancien copain qui l’éconduit. Elle est encore fragilisée par son changement de sexe, psychologiquement et physiquement […] Elle perd pied

pourtant, boit beaucoup trop *(ndlr. 2 pour mille dans le sang et l'urine)*, avale des anxiolytiques, des antidépresseurs en surdose, fume du cannabis.

«J'ai jeté un coup d'œil vers le lac»

Au côté du «cerveau» de cette nuit fatale pour la Valaisanne, se tiendra un second prévenu au TC: le Tunisien de 31 ans qui a écopé de 4 ans et demi. Peut-être le dernier à avoir vu la victime en vie et l'avoir abandonnée, désorientée, sans ressources, à quelques mètres de l'eau. Lors du procès de mars, il avait affirmé «qu'elle voulait avoir une relation avec tout le monde. *Elle était en chaleur et très bourrée. À la fin, j'étais seul avec la fille. Je l'ai laissée pour aller chercher de la marijuana. Quand je suis revenu, il n'y avait plus que ses sacs. Je suis allé voir dans les deux toilettes (ndlr: près de la Buvette des bains publics), elle n'y était pas. J'ai jeté un coup d'œil vers le lac. Il faisait trop n*oir.»

«Ils préfèrent taire la vérité»

Comment Gaëlle a-t-elle basculé dans l'eau? Personne ne le saura jamais. Le procureur Stephan Johner s'est forgé une intime conviction et s'était montré intraitable lors de son réquisitoire en première instance: «*Les accusés savent très bien ce qu'il s'est passé et quels ont été ses derniers instants. Elle n'est jamais restée seule. Mais ils ont peur et préfèrent taire la vérité*.» Durant les débats de mars, le président de céans, Franz Moos, et le représentant du Parquet avaient tout tenté, jusqu'au dernier moment, pour les faire parler et offrir un peu d'apaisement à la famille de la jeune femme. En vain.

https://www.lematin.ch/faits-divers/gaelle-morte-lac-vevey-deux-abuseurs-rejuges/story/24513626

Complément de François des Groux

Ce mardi s'ouvre le « Grenelle des violences conjugales » et les féministes rappellent, Schiappa en tête, une « culture des inégalités entre les sexes qui est très ancienne », « des siècles de domination masculine » sans jamais évoquer l'islam, le patriarcat musulman ou l'invasion migratoire qu'elles ne dénoncent pas, préférant défendre le droit au burqini des « Rosa Parks musulmanes » à la piscine municipale « *Cour des Lions* » (lire l'article de Caroline-Christa Bernard).

Nous avons, en France et en Europe, d'un côté, des femmes et des minorités sexuelles réclamant et obtenant des droits de plus en plus étendus et de l'autre, des minorités ethniques invasives adeptes d'une certaine religion qui leur refuse ces mêmes droits.

De façon schizophrénique, les progressistes défendent donc, *en même temps*, les femmes, les communautarismes, l'islam et l'invasion migratoire à dominante masculine, musulmane et très… patriarcale.

Tout en dénonçant (surtout) le méchant et pervers homme blanc responsable de tous ces *féminicides* (les termes en *« cide »*, comme *écocide* ou *palestinocide*, riment avec génocide et sont très à la mode chez les gauchistes *antisionistes*).